

Le conseil de la CCAA se réunit à Aignan

Pour le 1re fois



Le conseil de la CCAA se réunit à Aignan

Lundi 28 mai, le conseil de la Communauté de communes Armagnac-Adour (CCAA) se réunit pour la 1re fois à Aignan, à l'espace intergénérationnel. Philippe Baratault, maire d'Aignan, présente sa ville.

Aignan a une superficie de 3 216 ha. La population (737 habitants) est en baisse et le maire compte inverser cette tendance. Une activité agricole importante y a lieu, avec de l'élevage, de la viticulture et de l'élevage hors sol. L'industrie y est également représentée avec Pierre Fabre Médicament Production (100 personnes), les Établissements Schaefer (mécanique de précision – 30 personnes) et Sud-Ouest Accoupage (plus de 30 personnes). Il faut compter aussi le Centre intercommunal d'action sociale, le bureau de voirie de la CCAA et le multi-accueil.

Budget participatif gersois

Christophe Terrain, maire de Riscle et conseiller départemental, présente le Budget participatif gersois lancé par le Conseil départemental (voir l'article à l'adresse <https://lejournaldugers.fr/article/27669-presentation-du-budget-participatif-gersois-a-bourrouillan>).

Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

La CCAA a transféré l'exercice de cette compétence – obligatoire - au Syndicat mixte des bassins versants du Midour et de la Douze. Le président de ce nouvel organisme, Michel Chanut, conseiller municipal d'Aignan, participait à ladite réunion du 28 mai pour répondre aux éventuelles questions.

Les charges prévisibles de cette compétence Gemapi sont de 50 000 à 70 000 euros par an. Pour effectuer les travaux nécessaires par tranches successives.

À noter que la réglementation interdit de fixer un taux de taxe qui rapporterait plus que les charges visées. Elle fixe un maximum de 40 euros par habitant, mais les montants prévus par la CCAA sont obtenus à raison de 5 euros par habitant.

Michel Chanut fait part d'une inquiétude quant au budget des agences de l'eau : celui-ci devrait diminuer de 50 % pour permettre la création d'une Agence de la biodiversité.

Christophe Terrain intervient : « On devrait se révolter contre le désengagement de l'État ! »

Inauguration de l'EHPAD de Riscle

Christophe Terrain regrette très vivement de ne pouvoir assister à cette inauguration, car la municipalité a beaucoup œuvré pour son aboutissement, notamment en versant des fonds pour débloquer la succession.

Il est décidé de prendre en considération cette situation en repoussant l'inauguration au mois de septembre.

N.B. - La photo du haut de page représente Véronique Saitter, directrice de la CCAA et Michel Petit, président (le faisceau du projecteur a endommagé la photo).



Christophe Terrain présente le Budget participatif gersois



Michel Chanut



Marie-Claire Flogny, responsable de la commission "personnel" explique le Compte personnel d'activité (en vigueur pour les employés de la CCAA)